



# L'exposition au tabagisme passif dans les lieux clos augmente le risque de décès infantiles en Afrique subsaharienne

Rubrique : actualités - Date : lundi 26 juin 2017

## L'exposition au tabagisme passif dans les lieux clos augmente le risque de décès infantiles en Afrique subsaharienne

Dans le monde, 40 % des enfants sont exposés au tabagisme passif, qui entraîne chaque année plus de 600 000 décès. L'inhalation de fumée secondaire est associée à de graves effets nocifs sur la santé, comme le syndrome de mort subite du nourrisson, les décès prématurés chez les enfants âgés de moins de cinq ans, l'aggravation de l'asthme et les troubles auditifs. Une étude publiée dans la revue PLoS ONE a examiné l'association entre la fréquence d'exposition à la fumée secondaire dans des lieux clos et le risque de décès chez les enfants âgés de moins de cinq ans en Afrique subsaharienne. L'étude s'est basée sur des données d'enquêtes démographiques menées dans 23 pays subsahariens et portant sur 787 484 enfants.

**Les principaux résultats** L'exposition quotidienne au tabagisme passif a augmenté significativement le risque de décès chez les enfants âgés de moins de cinq ans dans 15 pays. Dans 8 pays (Burundi, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Mozambique, Namibie, Rwanda, Sierra Leone et Ouganda), ces résultats concernaient tous les foyers, quels que soient, entre autres variables, les niveaux de revenus, le niveau d'éducation des parents, le type de logement et le sexe des enfants. Le risque de mortalité associé à la fumée secondaire dans les lieux clos chez les enfants de moins de cinq ans était plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines. La plupart des enfants âgés de moins de cinq ans exposés quotidiennement au tabagisme passif habitaient dans les zones rurales. Par ailleurs, souvent, leur mère avait un faible niveau d'éducation et leur père était agriculteur. Le taux le plus élevé d'enfants âgés de moins de cinq ans exposés quotidiennement au tabagisme passif (43,4 %) a été enregistré en Sierra Leone, et le plus faible (5,8 %) au Nigéria. Une exposition prolongée à la fumée secondaire en intérieur était associée à un risque accru de décès.

Les messages forts L'exposition au tabagisme passif entraîne des maladies et la mort chez les enfants. Les lois d'interdiction totale de fumer dans les lieux clos sans aucune exception contribuent à améliorer la santé publique et à sauver des vies, en particulier chez les populations vulnérables, comme les enfants. Aux termes de l'article 8 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, les Parties sont tenues d'adopter et de mettre en œuvre des politiques offrant une protection totale contre l'exposition à la fumée secondaire en imposant une interdiction de fumer dans tous les espaces publics intérieurs, sur tous les lieux de travail et dans tous les transports publics.

Citation complète : Owili PO, Muga MA, Pan W-C, Kuo H-W (2017) Indoor secondhand tobacco smoke and risk of under-five mortality in 23 sub-Saharan Africa countries : A population based study and meta-analysis. PLoS ONE 12(5) : e0177271. Lien vers le texte complet de l'étude [en anglais uniquement] <http://journals.plos.org/plosone/ar...>

Autres ressources : Si vous souhaitez obtenir une fiche d'information sur les effets nocifs du tabagisme passif sur la santé [en arabe, chinois, anglais, français, portugais, russe, espagnol], consultez la page Web suivante : <http://global.tobaccofreekids.org/f...> Si vous souhaitez en savoir plus sur la manière dont les lois antitabac améliorent la santé publique [en arabe, chinois, anglais, français, portugais, russe, espagnol], consultez la page Web suivante : <http://global.tobaccofreekids.org/f...>